

Le pirate du film 'Les Simpsons' a été arrêté en Australie

Ledit pirate essayait de filmer le long métrage de la célèbre famille de Springfield avec son téléphone portable!

Réaliser un 'screener' avec un téléphone portable, voilà une idée bien saugrenue qui risque de coûter sa liberté à un australien de 21 ans, originaire de la ville de Sydney.

Cet apprenti pirate, est suspecté d'avoir copié illégalement le film sur son portable et d'avoir ensuite essayé de l'envoyer sur Internet.

Selon *Outlaw.com*, il a été accusé de violation de « copyright » et pourrait être prochainement condamné à une peine de cinq ans de prison.

Une copie illégale du film était téléchargeable sur un site de diffusion de vidéos en 'streaming'. Il a été regardé plus de 3,000 fois indique dans un communiqué l'AFACT (*Australian Federation Against Copyright Theft*). Cette copie illégale, qui est considérée comme étant la première, a été tracée par des enquêteurs qui ont remonté la piste du suspect.

La coopération entre l'AFACT, la police australienne et le distributeur 20th Century Fox a permis le retrait du fichier des réseaux pirates en moins de 72 heures.

D'après les enquêteurs une autre version du film -reformatée et rééditée avec des sous-titres en français- est toujours en circulation sur les réseaux Bittorrent. Cette dernière aurait déjà été téléchargée plus de 110,000 fois.

D'après Adrienne Pecotic, directrice de l'AFACT, **90%** des nouveaux films distribués sur les réseaux P2P sont des screeners, c'est-à-dire des versions filmées en salle lors de la projection avec une mini-caméra ou un téléphone portable.

« La vitesse de propagation de ce film, pourtant piraté depuis un téléphone portable en Australie est complètement folle. »